

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2011/62

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2012

L'an deux mille onze, le 21 décembre, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 21 décembre 2011

Date de convocation :
Le 15 novembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 12
Vote(s) pour 12
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Mme Valérie Poli-Rossi

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL** (Président), **M. Jean-Pierre GANDOIS** (Vice Président), **M. Bernard ALLARD LATOUR** (Vice Président), **M. Marc AUDIER** (Suppléant de Mme Chantal EYMEUD), **M. Marc ZANETTO** (rapporteur du budget), **M. Michel BAUDRY** (suppléant de M. Jean BERNARD), **Mme Valérie POLI-ROSSI** (conseillère syndicale) ; **M. Daniel BOSQUET** (suppléant de Mme Valérie GRENARD), **M. Jean Claude FERMIER** (secrétaire du Smadesep), **M. Claude VINCENT** (conseiller syndical), **M. Joël BONNAFOUX** (Conseiller Syndical) **M. Claude FEUTRIER** (conseiller syndical suppléant de M. GRAGLIA)

Etaient représentés :

Mme Catherine SAUMONT donne pouvoir à M. Bernard ALLARD LATOUR
Mme Chantal EYMEUD par M. Marc AUDIER ;
Mme Valérie GRENARD par M. Daniel BOSQUET ;
M. Christian GRAGLIA par M. Claude FEUTRIER ;

Etaient invités : M. Frédéric MAZZIA (représentant M. CATELAIN du Syndicat des professionnels de Serre-Ponçon), M. Patrice CEA (service tourisme CG 05), M. Bernard ADAM (comité départemental de voile 05), Mme Brigitte FOURRETS (Comité de promotion de Serre-Ponçon), M. Michel MAGALLON (Serre-Ponçon cote 780), M. Alain ZURBACH (EDF), M. Jean Louis MICHEL (Communauté de communes Ubaye Serre-Ponçon). Mme Laurence CRISCUOLO (Communauté de communes de l'Embrunais)

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE

23 DEC. 2011

Bureau du Courrier N°1

Exposé des motifs :

La présentation du bilan provisoire de l'année budgétaire écoulée par Monsieur Marc ZANETTO, Rapporteur du Budget, rend compte d'un exercice assez équilibré en 2011, avec une section excédentaire en fonctionnement et en léger déficit en investissement. Le report des restes à réaliser, ainsi que les recettes nouvelles attendues l'année prochaine, devraient permettre de bâtir une proposition budgétaire encore ambitieuse sur 2012.

Le Président propose ainsi d'organiser le budget 2012 en intégrant autant que possible en fonctionnement :

- la fragilité structurelle d'une partie des ressources propres directement liées à la conjoncture touristique (conserver un « fond de roulement »)
- les charges majorées par le vieillissement et l'accroissement progressif des équipements gérés par le S.M.A.D.E.S.E.P.
- le confortement des équipes :
 - en place et dont les financements s'achèvent fin 2012 (poste APN),
 - à installer obligatoirement au regard d'engagements pris (prestation SILMAS),
 - à envisager vis-à-vis de besoins exprimés (entretien et aménagement des sentiers du littoral) ou possibles (ouverture au Département des Alpes de Haute-Provence ?)

Le provisionnement budgétaire réel à réaliser au titre des amortissements sera de 46 701,65 €.

Ces principes sont parfaitement envisageables avec la prévision de nouvelles ressources, pour la plupart assez certaines :

- la prestation régionale au titre du programme européen SILMAS (80 K€)
- la contribution à la gestion touristique versée par convention E.D.F./SRM (165 K€)
- l'adhésion (progressive?) des collectivités des Alpes de Haute-Provence ?

Le Président invite le comité syndical à orienter le budget d'investissement 2012 du S.M.A.D.E.S.E.P. autour de trois priorités :

1. Solder les opérations à ce jour déjà engagées ou budgétées en 2011 (850 K€)
 - Travaux de Chanterenne (Tranche 3)
 - Plan de gestion
2. Poursuivre, en fonction des moyens en personnel technique, la mise en œuvre de projets d'aménagement en régie des sites nautiques
 - Equipements et aménagements nautiques
 - Matériels d'intervention (brigade « sentiers » ?)
3. Limiter les nouvelles opérations aux priorités les plus urgentes
 - Dossiers en attente de subventions (ponton de Chadenas, étude muséographique, études préalables au contrat de bassin-versant)
 - Etudes de maîtrise d'œuvre de projets structurants (quai portuaire, capitainerie, station d'avitaillement), nécessaires aux demandes de subventions à venir
 - Autofinancer des actions de confortement limitées et transitoires ?

Cette approche budgétaire s'adosse, conformément à l'exposé réalisé en séance par Monsieur le Rapporteur du Budget, aux cinq grands axes de développements validés par le comité syndical en date du 10 novembre 2009.

De fait, elle réclame de formaliser au plus tôt, avec les collectivités riveraines du lac et les partenaires financeurs du S.M.A.D.E.S.E.P., le plan d'aménagement durable du lac de Serre-Ponçon dans lequel la stratégie budgétaire 2012 a vocation à s'inscrire.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

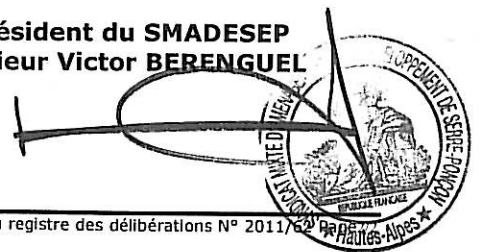
- L'exposé présenté par le Président et le Rapporteur du Budget.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, réuni le 21 décembre 2011 :

- **APPROUVE** l'exposé tel que présenté et les orientations budgétaires qu'il implique pour l'exercice 2012.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

**Le Président du SMADESEP
Monsieur Victor BERENGUEL**



Extrait du registre des délibérations N° 2011/62

Membres Adhérents :

Conseil Général des Hautes-Alpes,
Communauté de communes de l'Embrunais, Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon,
Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon, Commune de Chorges.